Image not found or type unknown

Notaire: devolution successorale

Par **BAIA Philippe**, le **27/03/2017** à **19:36**

Bonjour,

Suite au deces de ma mère, sa banque me demande un acte de dévolution successorale.
J'ai jamais eu besoin d'un notaire, j'ai donc essayé d'en contacter par telephone.
Visiblement vu qu'il n'y a pas de bien immobilier, on me fait gentiment comprendre d'aller voir ailleurs.
Quelqu'un pourrait me conseiller un notaire sur Paris, capable de faire ce document à un tarif correct.
D'avance merci.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés